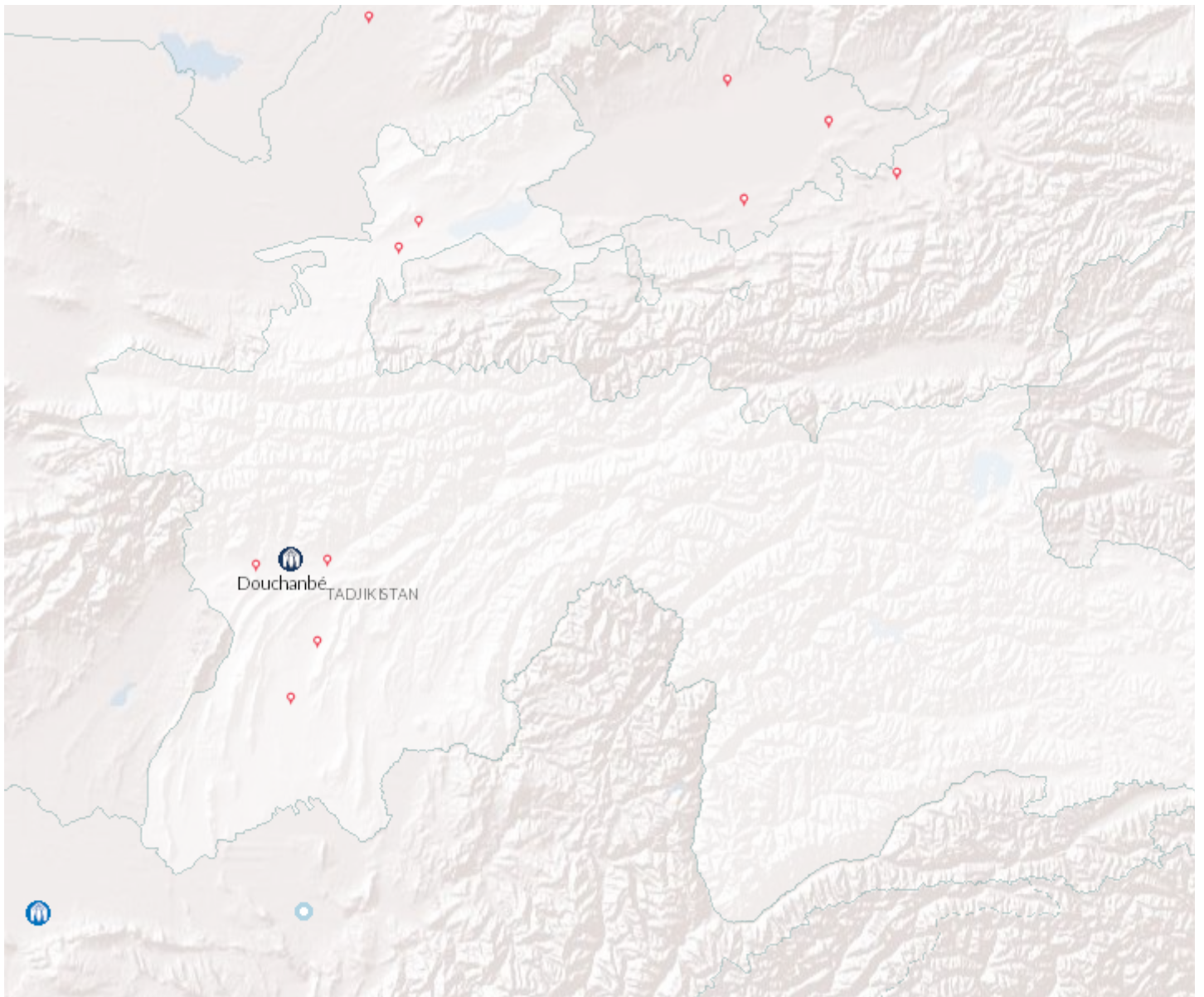


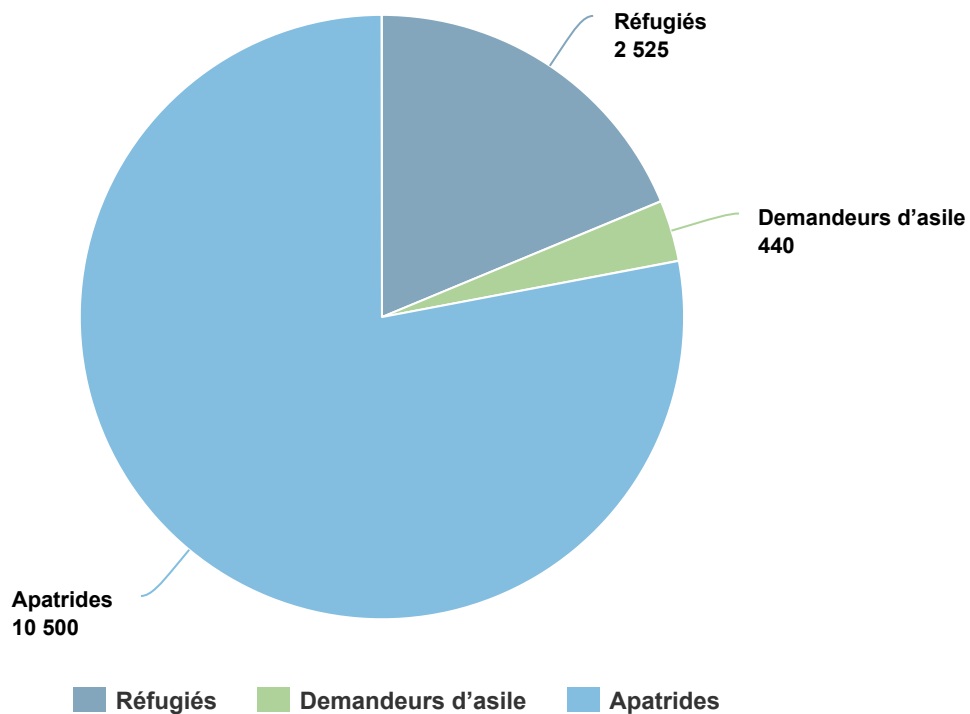
Opération: Tadjikistan



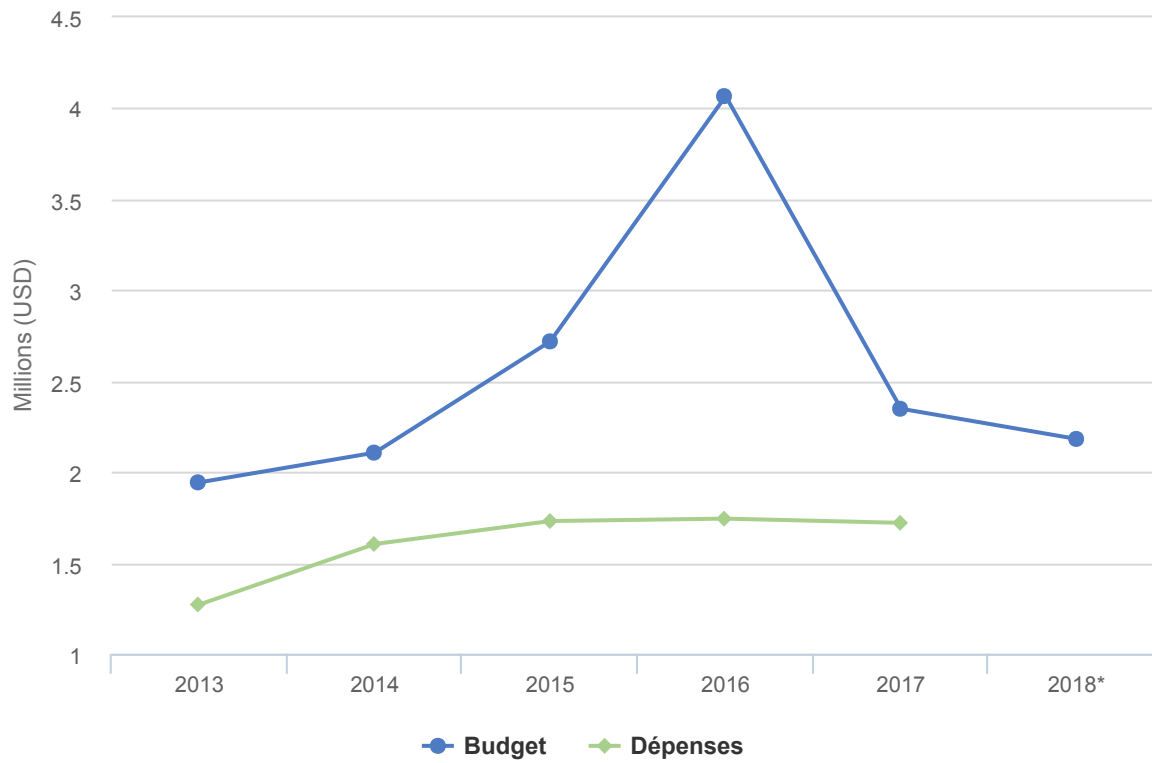
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 33% EN 2017

2017	13,465
2016	20,162
2015	21,779



Budgets et Dépenses - Tadjikistan



Contexte opérationnel

Une atmosphère de plus en plus positive règne dans les relations que le Tadjikistan entretient avec ses voisins. Le Tadjikistan et le Kirghizistan ont commencé à travailler au renforcement de leurs liaisons en matière de transports et de communications ; des réunions de haut niveau ont eu lieu entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, dans l'optique d'un rapprochement des relations commerciales et en matière de communications.

Le HCR a continué à se concentrer sur trois domaines principaux : le renforcement du régime d'asile national, la préparation à un éventuel afflux de réfugiés afghans, et les solutions pour les réfugiés et les apatrides. Le Tadjikistan a été le premier pays d'Asie centrale à ratifier la Convention de 1951 sur les réfugiés et à adopter une législation nationale qui est globalement conforme aux normes internationales ; le HCR continue d'aider le Gouvernement à renforcer ses capacités au niveau de la détermination du statut de réfugié et à améliorer son cadre administratif et juridique. Le Tadjikistan n'a pas encore adhéré aux deux Conventions sur l'apatridie, bien qu'en 2017, les règlements aient été adoptés et des progrès accomplis en vue de l'adoption de la loi d'amnistie tant attendue.

Conformément au chiffre prévu dans le plan d'intervention interinstitutionnel, le HCR s'est préparé à faire face à un possible afflux de 10 000 réfugiés afghans provenant principalement de la province de Kunduz, située dans le nord-est de l'Afghanistan. Aucun mouvement transfrontalier d'importance n'a été observé, bien que de multiples déplacements aient eu lieu à proximité de la frontière tadjike en 2017.

Des progrès significatifs ont été obtenus en matière de préparation aux urgences, avec un engagement sans réserve du Comité des situations d'urgence et de la protection civile. Un exercice de simulation interinstitutionnel a été mené récemment pour tester le niveau de préparation dans le pays, au sein des agences des Nations Unies, des ONG et des ministères de tutelle compétents.

Tendances démographiques

Fin 2017, il y avait quelque 2 530 réfugiés, 440 demandeurs d'asile et 10 500 apatrides au Tadjikistan. La plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile étaient originaires d'Afghanistan. Plus de 1 140 demandeurs d'asile sont arrivés au Tadjikistan en 2017, un chiffre en léger recul par rapport aux 1 460 arrivées de 2016.

Près de 5 250 personnes de nationalité indéterminée ont été identifiées et enregistrées en 2017. Ceci porte à 29 500 le nombre total d'apatrides et de personnes de nationalité indéterminée enregistrés entre novembre 2014 et décembre 2017. Les chiffres indiquent que l'apatridie touche plus particulièrement les femmes et les filles, qui représentent 65 pour cent de la population enregistrée. Ceci s'explique en partie par le fait qu'au sein des familles, les femmes n'ont pas été considérées comme prioritaires lorsqu'il s'agissait d'obtenir des documents.

Chiffres clés

- 11 750 apatrides et personnes de nationalité indéterminée ont bénéficié d'une aide pour obtenir confirmation de leur nationalité
- 92% des enfants réfugiés ont été scolarisés dans le primaire et dans le secondaire
- 200 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu une formation à l'entrepreneuriat et/ou au commerce
- 100% des réfugiés et des demandeurs d'asile ont eu accès aux services de santé primaire
- 100 ménages de réfugiés ont reçu des allocations en espèces à usages multiples

Principales réalisations

- En 2017, le HCR et l'Hôtel Sheraton ont lancé une initiative novatrice visant à faciliter l'accès des jeunes issus des communautés réfugiée et locale à des moyens de subsistance, en les aidant à améliorer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles, ainsi que leurs perspectives d'emploi. Dix candidats, cinq jeunes réfugiés et cinq jeunes Tadjiks, ont été sélectionnés pour suivre une formation dans le cadre du programme pilote d'apprentissage du Sheraton. Le programme a lieu deux fois par an, par périodes de quatre mois, avec des espaces mis à la disposition des réfugiés et des jeunes Tadjiks vulnérables. Le programme a été lancé en septembre 2017 et a pris fin en janvier 2018.
- En 2017, le Gouvernement du Tadjikistan a adopté les règlements relatifs à la loi constitutionnelle de 2015 sur la nationalité, qui donnent des instructions pratiques sur l'application de cette loi. Le HCR a apporté son soutien technique à la rédaction des documents. Comme la loi sur la nationalité ne fournit qu'un cadre général sur les questions de nationalité, il n'y avait dans la pratique aucune précision sur les procédures que les requérants et les représentants de l'État devaient suivre lors du traitement des affaires en lien avec la nationalité. Les règlements d'application sont destinés à combler ces lacunes et à fournir des indications claires sur la liste complète des documents à soumettre, le mandat et les responsabilités de chaque organisme gouvernemental acceptant et examinant les documents, le mécanisme de prise de décisions et l'autorité pour les questions relatives à la nationalité, etc.
- Depuis le lancement de la campagne sur l'apatridie à la fin de l'année 2014 et jusqu'à la fin du mois de décembre 2017, quelque 29 530 personnes de nationalité indéterminée et risquant de devenir apatrides ont été identifiées et enregistrées dans trois régions pilotes du Tadjikistan ; en 2017, 11 750 d'entre elles ont bénéficié d'une aide pour faire confirmer leur nationalité.

Besoins non satisfaits

Pour faciliter la délivrance de documents aux personnes identifiées au cours du projet pilote, le HCR offre, par l'intermédiaire de ses partenaires, une aide financière destinée à couvrir les frais administratifs et certaines dépenses de transport des familles vulnérables. Les évaluations ont montré qu'en raison des frais encourus pour faire confirmer leur nationalité, les familles vulnérables sont réticentes à régler leurs problèmes de documents. Un financement accru permettrait donc d'offrir un soutien régulier aux familles enregistrées concernées par le projet pour leur permettre de résoudre leurs problèmes de papiers.
